

BULLETIN D'INSCRIPTION AU MARCHÉ DE NOËL 2026

La ville de Fenouillet organise les traditionnelles fêtes de fin d'année en décembre. **Le marché de Noël se tiendra le samedi 5 décembre sur la place de la mairie de 9h00 à 17h00.** Une occasion en or pour les exposants qui souhaitent présenter leurs produits et leur savoir-faire dans un esprit d'échanges et de convivialité.

Si vous êtes une association, un artisan, un commerçant, un producteur avec des stands d'objets d'arts, bijoux, épices, gourmandises, boissons softs ou alcoolisées, produits de bien-être, gastronomies locales ou exotiques, déco, maison, etc. et que vous souhaitez participer à cet événement, nous vous invitons à remplir le bulletin ci-dessous.

Bulletin à renvoyer avant le dimanche 8 novembre 2026 par mail ou courrier :

Mairie de Fenouillet - Service Animation de la Ville
Place Alexandre Olives - BP95110 - 31151 Fenouillet
animationdelaville@mairie-fenouillet.fr

Plus d'informations : animationdelaville@mairie-fenouillet.fr

Le nombre de places est limité, les inscrits recevront une réponse pour validation ou refus de participation.

M. et/ou Mme :

Société :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

N° de téléphone fixe ou portable (obligatoire) :

E-mail :

Site :

Nature des produits que vous souhaitez mettre à la vente, accompagné de photos :

Surface d'exposition souhaitée en mètre linéaire (1,5 € / ml) :

La mairie ne fournira ni tables, ni rallonges électriques, ni aucun autre matériel.

Documents à transmettre :

- Photos de vos produits
- KBIS de moins de 3 mois
- Carte commerçant
- Pièce identité
- Assurance

Pour les commerces alimentaires, merci de transmettre également :

- Attestations de formation en hygiène alimentaire et de mise aux normes d'hygiène et/ou justificatif du dernier contrôle en date
- Attestation de conformité d'hygiène alimentaire délivrée par la DDCSPP

Date :

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le Service Vie de la Cité de Fenouillet dans un fichier informatisé afin de gérer les inscriptions au marché d'automne. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service Animation de la Ville de Fenouillet. Les données sont conservées pendant 3 mois. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : protection-donnees@mairie-fenouillet.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.